



Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée de la Santé

Quatrième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé

1. La huitième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif s'est tenue à Genève les 15 et 16 mai 2008 sous la présidence du Professeur J. Pereira Miguel (Portugal).¹
2. Le Comité a pris connaissance avec intérêt du rapport complet,² qui porte sur de nombreux aspects importants de l'action de l'Organisation, et il a pris note des points saillants du rapport, comme suit :
 - La vérification des états financiers pour l'exercice 2006-2007 n'a révélé ni point faible ni erreur qui pourrait compromettre l'exactitude, l'exhaustivité et la validité des états financiers dans leur ensemble et le Commissaire aux Comptes n'a émis aucune réserve sur ces états financiers pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2007.
 - Le Comité s'est félicité d'apprendre que, comme par le passé, la relation de travail entre le Commissaire aux Comptes et le Secrétariat était toujours aussi constructive et que ce dernier apportait sa pleine coopération ; de même, il s'est instauré une coordination régulière avec le Bureau des services de contrôle interne, ce qui a permis d'optimiser les opérations de vérification et d'éviter les doubles emplois.
 - Le Comité s'est félicité de l'inclusion dans le rapport d'un tableau montrant l'état de la mise en oeuvre des recommandations importantes du Commissaire aux Comptes. Depuis la rédaction du rapport, d'autres faits positifs sont intervenus concernant le suivi des vérifications des achats et du Système mondial de gestion.

¹ Pour la liste des participants, voir le document A61/21, annexe.

² Document A61/23.

- Les principales observations formulées dans le rapport du Commissaire aux Comptes concernaient les achats au Siège et le Système mondial de gestion. Le Commissaire aux Comptes a notamment souligné la nécessité de confirmer la stabilité du Système mondial de gestion avant sa mise en service, d'une conversion plus rigoureuse des données, de l'uniformité des modalités d'organisation de la formation, d'un transfert documenté des connaissances à partir de l'intégrateur du système, ainsi que de mesures de sécurité détaillées assorties d'un plan de reprise après sinistre au Centre mondial de services.
- Le Commissaire aux Comptes a en outre insisté sur le fait que les procédures de contrôle interne concernant la gestion des assurances et du fret, l'achat de vaccins, l'obtention d'offres et de devis, ainsi que la gestion des fournisseurs dans le domaine des achats devraient être rationalisés. Sept cas de fraude ou de fraude présumée, pour un montant total de US \$235 235, ont d'autre part été relevés.

3. Le Secrétariat s'est lui aussi félicité des informations contenues dans le rapport, considérant qu'il contenait des recommandations constructives qui aideraient l'Organisation à accroître l'efficacité, l'efficience, la sécurité et la transparence, et il a commenté plus précisément les mesures prises pour donner suite aux observations formulées dans le rapport. Le Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait accepté toutes les conclusions de la vérification et s'était globalement efforcé d'appliquer les recommandations contenues dans le rapport. Le Commissaire aux Comptes a signalé que l'action de suivi du Secrétariat avait déjà permis d'appliquer toutes les recommandations du Commissaire aux Comptes au Bureau régional de l'Afrique, ce qui correspondait à une nette amélioration de la gestion.

4. Le Secrétariat a reconnu que le Système mondial de gestion représentait à l'heure actuelle le principal risque pour l'Organisation et il a fait savoir que des plans de secours et d'autres mesures de résolution des problèmes avaient été mis en place. Il a souligné la nécessité d'une transition harmonieuse, une fois le système entré en vigueur, entre le projet de Système mondial de gestion et les services normaux de technologie de l'information de l'OMS, notamment avec l'intégration voulue du personnel du projet concerné.

5. Le Directeur général a remercié le Commissaire aux Comptes de son rapport exhaustif et utile, ainsi que les membres du Comité de leurs observations et de leurs conseils. Elle a affirmé qu'elle restait déterminée à résoudre les problèmes liés à la vérification des comptes et qu'elle croyait fermement à la valeur de l'exemple. Elle s'est félicitée de pouvoir signaler qu'elle avait maintenu son engagement de l'année précédente concernant la situation au Bureau régional de l'Afrique, en étroite collaboration avec le Directeur du Bureau régional, comme en attestent les améliorations notables mentionnées lors du débat.

6. En ce qui concerne le Système mondial de gestion, elle a pris la décision difficile de reporter son introduction, convaincue qu'il fallait une certaine souplesse afin de trouver l'équilibre nécessaire entre la rapidité de mise en oeuvre et le degré de préparation du système et du personnel chargé de le faire fonctionner. Enfin, elle a insisté sur sa politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes.

RECOMMANDATION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

7. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, recommande à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter le projet de résolution suivant :

La Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée de la Santé ;¹

Ayant pris note du quatrième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif ;²

ACCEPTE le rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée de la Santé.

= = =

¹ Document A61/23.

² Document A61/24.